



Metz, le 14/12/2012

Moselle

Déclaration unitaire au Comité Technique Local du 14 décembre 2012

Monsieur le Président,

Ce Comité Technique s'ouvre aujourd'hui dans un contexte et un climat particuliers qui se sont traduits en Moselle par 26,99% de grévistes et 10 sites fermés le jour de l'appel national à la grève le 27 novembre dernier.

Chaque jour, la dégradation des conditions de travail s'accélère pendant que la qualité du service régresse et que la charge de travail explose. Les agents sont à bout de souffle sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, des restrictions budgétaires, de l'accroissement continu de la fréquentation de nos services et la menace croissante de restructurations.

Alors même que la crise économique amplifie les difficultés de nos concitoyens, nous ne sommes plus en capacité de répondre à leurs exigences. Cette situation génère des tensions sans précédent pouvant aller jusqu'à l'agression verbale voire physique des agents chargés de l'accueil.

Elle se traduit également par un repli de la présence du service public notamment par la suppression ou la fusion de nombreuses trésoreries de proximité comme c'est le cas en Moselle avec la fusion- suppression de la Trésorerie de Thionville Trois Frontières.

Dans ce contexte d'efforts incessants demandés aux agents, les traitements et régimes indemnitaires sont gelés pour la troisième année consécutive. Dans le même temps, la « démarche stratégique » se met en place, contre l'avis des organisations syndicales nationales et locales et donc des personnels, et vise, sous couvert de simplification, à l'abandon pur et simple de certaines missions et à de nouvelles vagues de restructurations dans nos services.

Les restrictions de budget de fonctionnement aboutissent à alourdir la charge de travail dans une recherche systématique et aveugle d'économies. Les personnels ne sont ni correctement ni rapidement indemnisés lorsqu'ils sont amenés à se déplacer pour les besoins du service ou en formation.

Faudra-t-il qu'un jour les agents paient pour travailler ?

La suppression de 34 emplois supplémentaires en Moselle pour 2013, s'ajoutant aux précédentes, a été programmée dans le cadre de la « Modernisation de l'Action Publique » nouveau nom d'une RGPP prétendument abandonnée.

Les agents s'opposent à votre décision de vouloir augmenter le chiffre des 102 emplois supprimés pour le département de la MOSELLE depuis la fusion sur la seule période 2009/2012.

Sans le préalable de l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, **tous vos nouveaux outils que sont le DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels), le TBVS (Tableau de Bord de Veille Sociale) ne sont qu'un leurre, qu'une hypocrisie pour les agents de la DRFIP Moselle.**

Ils n'apportent aucune réponse concrète à la très forte dégradation de leurs conditions de travail.

Si les vagues précédentes de suppressions d'emplois ont fortement dégradé les conditions de travail, désormais c'est l'existence même de certaines missions qui se trouve menacée.

De tout le département, remonte la lassitude, la démotivation et le ras-le-bol des collègues. L'édifice ne tient plus que grâce à la conscience professionnelle et au dévouement de l'ensemble des agents.

Les personnels de la DGFIP attendent autre chose que des déclarations d'intention se brisant chaque fois sur les contraintes budgétaires.

Les agents de la DRFIP MOSELLE exigent :

- ❑ L'arrêt immédiat des 34 nouvelles suppressions d'emplois en Moselle
- ❑ L'arrêt immédiat des réorganisations et restructurations de nos services et postes
- ❑ L'arrêt immédiat des baisses de nos crédits de fonctionnement
- ❑ Une juste reconnaissance des efforts consentis notamment avec le maintien à minima du volume de promotions prévu pour 2012 et à reconduire pour 2013. La baisse envisagée est inacceptable et sans précédent.

N'en déplaise à notre Ministre, les agents de la DGFIP exercent eux- aussi des missions prioritaires indispensables à une saine gestion des finances publiques pour tous les citoyens de notre République.

Exemplaires hier, aujourd'hui qualifiés de non prioritaires, les agents vous disent : « ça commence à bien faire ! »

En conséquence, vous comprendrez Monsieur le Président, que compte tenu de l'importance de nos désaccords, nous refusons d'aborder cet unique point de l'ordre du jour. Pas plus d'ailleurs que nous ne souhaitons que vous nous l'exposiez.

C'est pourquoi, nous vous demandons de faire procéder directement au vote de cet unique point de l'ordre du jour.

Vous ne serez pas surpris de nous voir voter unanimement contre vos propositions

Nous vous demandons d'enregistrer notre vote unanime « contre » sur cet unique point de l'ordre du jour de ce CTL et d'annexer la présente déclaration unitaire au procès verbal du CTL.

**Arrêt immédiat des 34 suppressions d'emplois
aux Finances Publiques en Moselle**